

DRTO(2021)2

Strasbourg, le 2 mars 2021

11^e réunion du dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage

« Combattre l'antitsiganisme »

Strasbourg, en ligne, 29-30 avril 2021

Note conceptuelle

CONTEXTE

Malgré les progrès réalisés, les Roms et Gens du voyage¹ d'Europe continuent de souffrir de préjugés, de clichés, de la discrimination et de l'exclusion, souvent en raison d'un antitsiganisme ancien et profondément ancré.

Au Conseil de l'Europe, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) définit l'antitsiganisme comme une « *forme spécifique de racisme, une idéologie fondée sur la supériorité raciale, une forme de déshumanisation et de racisme institutionnel nourrie par une discrimination historique, qui se manifeste, entre autres, par la violence, le discours de haine, l'exploitation, la stigmatisation et la discrimination dans sa forme la plus flagrante* ». ² Cette définition est conforme aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et aux travaux d'organes de suivi du Conseil de l'Europe comme l'ECRI, le Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et le Comité européen des droits sociaux.

En 2012, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe se déclarait vivement préoccupé par une recrudescence de l'antitsiganisme, des déclarations hostiles aux Roms et des agressions violentes contre cette population, autant de phénomènes qui sont incompatibles avec les normes et valeurs du Conseil de l'Europe qui constituent des obstacles majeurs à la bonne inclusion des Roms et au plein respect de leurs droits fondamentaux. ³

En 2018, l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA) a publié un rapport sur l'antitsiganisme qui a analysé les tendances, de 2011 à 2016, en matière d'accès à l'éducation, d'emploi, de soins de santé et de logement, ainsi que dans les manifestations d'antitsiganisme comme la discrimination, le harcèlement et les crimes de haine. Ses conclusions indiquent qu'en moyenne un Rom interrogé sur trois a subi une forme ou l'autre de harcèlement en 2016, comme des remarques personnelles insultantes ou menaçantes, des menaces personnelles de violence, des gestes insultants ou des regards méprisants. ⁴

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes.

² [Conseil de l'Europe - Commission européenne contre le racisme et l'intolérance \(2020\): Recommandation de politique générale n°13 de l'ECRI sur la lutte contre l'antitsiganisme et les discriminations envers les Roms, adoptée le 24 juin 2011 et amendée le 1^{er} décembre 2020](#) (page 3)

³ Déclaration du Comité des Ministres sur la montée de l'antitsiganisme et de la violence raciste envers les Roms en Europe, adoptée par le Comité des Ministres le 1^{er} février 2012 lors de la 1132^e réunion des Délégués des Ministres.

⁴ [Agence des Droits fondamentaux \(2018\)A persisting concern: anti-Gypsyism as a barrier to Roma inclusion](#)

Le 22 janvier 2020, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté le *Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage 2020-2025*⁵ pour combattre l'antitsiganisme et la discrimination et favoriser l'égalité. Ce plan consolide les progrès accomplis dans le cadre du Plan d'action thématique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2016-2019), qui visait également à combattre les préjugés, la discrimination et les infractions à l'encontre des Roms et des Gens du voyage en présentant des modèles novateurs de solutions locales et de politiques d'intégration.

Conformément à la mission et aux domaines de compétences du Conseil de l'Europe, le Plan d'action stratégique concentre l'attention sur trois grands axes prioritaires, qui sont tous pertinents dans la lutte contre l'antitsiganisme:

- la lutte contre l'antitsiganisme et la discrimination sous ses diverses formes, en faisant mieux connaître les normes et instruments de l'Organisation, en encourageant leur application et leur mise en œuvre et en soutenant l'accès à la justice;
- la promotion de la participation effective des Roms et des Gens du voyage aux processus décisionnels; et
- l'amélioration, aux plans national et local, de l'application des stratégies d'intégration des Roms en matière de politique locale et d'éducation inclusives (notamment des services publics efficaces).

Désireux de faire le point sur les débats actuels en matière de racisme et de discrimination à l'encontre des Roms et des Gens du voyage et de permettre une meilleure compréhension du sujet, le Secrétariat du Conseil de l'Europe a commandé, au nom du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage⁶ (ADI-ROM), un rapport sur les causes, la prévalence et les conséquences de l'antitsiganisme et les parades envisageables. Ce rapport rédigé par le Dr Julius Rostas fait une synthèse des discussions sur la terminologie relative à l'antitsiganisme utilisée par différents acteurs, universitaires et institutions, examine les causes du racisme dont les Roms font l'objet et analyse ses multiples manifestations et conséquences. L'auteur présentera son rapport à la réunion ; il servira de cadre à la suite des débats avec les ONG des Roms et Gens du voyage et les représentants des organes pertinents du Conseil de l'Europe.

La deuxième partie de la réunion sera consacrée à la présentation des réponses récentes et actuelles de la société civile face à l'antitsiganisme, le racisme et la discrimination à l'encontre des Roms et des Gens du voyage. Le Secrétariat du Conseil de l'Europe présentera des exemples concrets de la manière dont ses activités opérationnelles et ses activités sur le terrain, notamment dans le cadre de Programmes conjoints avec la Commission européenne, contribuent à la lutte contre la discrimination et l'antitsiganisme. La fin de la réunion sera l'occasion d'examiner des outils, mesures et mécanismes concrets qui sont disponibles en matière de prévention, de sanction et de répression de l'antitsiganisme.

À partir du rapport susmentionné, d'autres présentations, d'analyses réalisées par des ONG et d'interventions, le 11^e Dialogue fournira l'occasion d'examiner les réactions possibles au racisme à l'égard des Roms et Gens du voyage et d'élaborer des conclusions et un ensemble de recommandations et/ou de mesures effectives qui devraient être appliquées par les Etats membres du Conseil de l'Europe, par divers acteurs institutionnels et les organisations de la société civile des Roms et Gens du voyage eux-mêmes.

OBJECTIFS DE LA 11^E REUNION DU DIALOGUE

La 11^e réunion du dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage mettra l'accent sur la lutte contre l'antitsiganisme dans la perspective:

⁵ [Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage \(2020 2025\)](#)

⁶ [Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage \(ADI-ROM\)](#)

- **d'offrir** une possibilité de mener une réflexion commune avec des représentants des organes du Conseil de l'Europe, des membres du Secrétariat du Conseil de l'Europe et des représentants de la société civile des Roms et Gens du voyage sur les causes, les caractéristiques, le contexte historique et les différentes dimensions de l'antitsiganisme;
- **d'évaluer** la prévalence de l'antitsiganisme grâce à l'analyse des faits récents et des tendances politiques observées dans les États membres;
- **d'identifier et de proposer** des mesures et des outils appropriés contre l'antitsiganisme;
- **de réaliser** un tour d'horizon des instruments juridiques et politiques pertinents et des pratiques en matière de lutte contre l'antitsiganisme;
- **d'examiner** les recommandations existantes du Conseil de l'Europe, le rôle et les travaux des organes de suivi du Conseil de l'Europe et les Programmes conjoints de l'UE et du CdE contre l'antitsiganisme;
- **d'identifier et d'échanger** des exemples de bonnes pratiques et d'initiative en matière de lutte contre l'antitsiganisme.

RESULTATS ATTENDUS

La participation des communautés de Roms et de Gens du voyage à tous les niveaux de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi des politiques est une composante essentielle de l'action du Conseil de l'Europe en faveur de l'inclusion des Roms et des Gens du voyage. Tout en reconnaissant que la responsabilité de l'intégration des Roms et des Gens du voyage incombe avant tout aux États membres, le Conseil de l'Europe estime que d'autres acteurs (les autorités locales et régionales, la société civile et les organisations internationales) ont un rôle important à jouer.

La société civile possède l'expertise et les connaissances nécessaires sur la situation des Roms et des Gens du voyage sur le terrain et peut aider les États membres et le Conseil de l'Europe à tenir leurs engagements. Le rôle de la société civile des Roms et des Gens du voyage est d'apporter un soutien et de servir de passerelle entre les communautés de Roms et de Gens du voyage, d'une part, et les instances de prise de décision et d'élaboration de politiques, d'autre part. Parties prenantes complémentaires, les organisations de la société civile peuvent contribuer à guider l'action du Conseil de l'Europe grâce à un dialogue constructif. La 11^e réunion de Dialogue servira de plateforme de consultation pour évaluer les succès et les défis de la lutte commune contre l'antitsiganisme. Cette réunion sera aussi l'occasion pour les organisations de la société civile des Roms et des Gens du voyage et les autres parties prenantes d'élargir leurs connaissances, d'échanger leurs expériences et de partager les meilleures pratiques, de planifier les futures activités de coopération et d'identifier les possibilités de promotion de la lutte contre l'antitsiganisme.

PARTICIPATION

25 participants issus de la société civile seront sélectionnés à l'issue d'un appel ouvert diffusé sur le site Internet public de l'Équipe Roms et Gens du voyage et à l'aide des listes de diffusion.

Les participants seront des représentants des organisations des Roms et Gens du voyage, y compris des représentants d'organisations de jeunesse et de femmes, ainsi que des experts d'ONG internationales, nationales et locales.

La priorité sera accordée aux représentants possédant une expertise spécifique dans le domaine de la lutte contre l'antitsiganisme et la discrimination et une expérience de la collaboration avec le Conseil de l'Europe. Les participants doivent être capables de travailler en anglais, en français ou en romani, les trois langues de travail de la réunion.

DATES ET LIEU

La réunion se tiendra en ligne le 29 avril 2021 de 09h30 à 15h30 et le 30 avril 2021 de 10h00 à 13h00, via la plateforme KUDO de visioconférence.

11^e Dialogue – documents de travail et d’information:

- Ordre du jour du 11^e Dialogue
- Document de réflexion du 11^e Dialogue
- [Plan d’action stratégique du Conseil de l’Europe sur l’intégration des Roms et des Gens du voyage \(2020-2025\)](#)
- [Conseil de l'Europe - Commission européenne contre le racisme et l'intolérance \(2020\): Recommandation de politique générale n°13 de l'ECRI sur la lutte contre l'antitsiganisme et les discriminations envers les Roms, adoptée le 24 juin 2011 et amendée le 1^{er} décembre 2020](#)
- Conclusions et Recommandations du 10^e Dialogue

RECOMMANDATIONS ET RESOLUTIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE

- [Recommandation CM/Rec\(2017\)10 du Comité des Ministres aux États membres sur l'amélioration de l'accès des Roms et des Gens du voyage à la justice en Europe](#)
- [Déclaration du Comité des Ministres sur la montée de l'antitsiganisme et de la violence raciste envers les Roms en Europe](#)
- [Résolution 2153 \(2017\) Promouvoir l'inclusion des Roms et des Gens du voyage](#)
- [Résolution 1927 \(2013\) Mettre fin à la discrimination contre les enfants roms](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2012\)9 du Comité des Ministres aux États membres sur la médiation comme moyen efficace de promouvoir le respect des droits de l'homme et l'intégration sociale des Roms](#)
- [Résolution 1760 \(2010\) La montée récente en Europe du discours sécuritaire au niveau national: le cas des Roms](#)

AUTRES OUVRAGES DE REFERENCE PERTINENTS

- [Center for European Policy Studies \(2017\) Combating Institutional Anti-Gypsyism: Responses and promising practices in the EU and selected Member States](#)
- [Chancellerie fédérale de la République d'Autriche \(2019\) recommandations d'experts sur la manière de combattre l'antitsiganisme dans le Cadre de l'UE pour les Roms après 2020. Conférence sur l'antitsiganisme organisée le 27 novembre 2018 à Vienne](#)
- [Alliance contre l'antitsiganisme \(2019\) Combattre l'antitsiganisme conformément aux recommandations du Cadre de l'UE pour les Roms après 2020](#)
- [Commission européenne \(2018\) Groupe de haut niveau de l'UE sur la lutte contre le racisme, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance, « *Antigypsyism: Increasing its Recognition to Better Understand and Address its Manifestations* »](#)
- [Résolution du Parlement européen du 25 octobre 2017 sur l'intégration des Roms dans l'Union du point de vue des droits fondamentaux: lutter contre l'antitsiganisme](#)
- [Parlement européen \(2019\) Résolution sur la nécessité de renforcer le cadre stratégique de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms après 2020 et d'intensifier la lutte contre l'antitsiganisme](#)
- [Parlement européen \(2019\) *Scaling up Roma Inclusion Strategies; Truth, reconciliation and justice for addressing antigypsyism*](#)
- [Agence des Droits fondamentaux \(2018\) *A persisting concern: anti-Gypsyism as a barrier to Roma inclusion*](#)